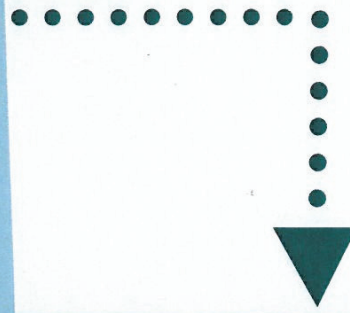


Tournoi Départemental Féminin



Dimanche 18 mars 2012 à Maurecourt
Salle Yannick Noah rue Jean Jaurès



Horaires

de fin de pointage

Benjamines	8h45
Minimes	10h00
Cadettes	8h45
Be Mi Ca non classées	14h30
Juniors	10h00
Seniors 5 à 8	8h45
Toutes séries	12h50

1 tableau : 7,00 €

2 tableaux : 13,00 €

Inscriptions pour le 9 mars auprès d'un responsable de votre club

Renseignements

Comité Départemental 78 Tennis de Table

Tel : 01.34.89.97.69

E-mail : secretariat@cd78fftt.fr

Récompenses : coupes & bons d'achat

valables sur de nombreuses enseignes



TOURNOI DEPARTEMENTAL FEMININ

Coefficient épreuve : 0.5

DIMANCHE 18 MARS 2012

à Maurecourt

Salle Yannick Noah – 22 rue Jean Jaurès

fin de pointage

- **Benjamines** 8h45
- **Minimes** 10h00
- **Cadettes** 8h45
- **Be Mi Ca non classées (500pts)** 14h30

fin de pointage

- **Juniors** 10h00
- **Seniors 5 à 8 (< 900 points)** 8h45
- **Toutes séries** 12h50

Finales des tableaux vers 18h30-19h00

Art 1 : Le tournoi départemental féminin est ouvert à toutes les joueuses titulaires d'une licence traditionnelle validée pour la saison en cours. Tenue sportive selon les règlements de la FFTT.

Art 2 : Chaque joueuse doit s'inscrire dans le tableau correspondant à sa catégorie d'âge et éventuellement dans un tableau supplémentaire selon le tableau ci-dessous. Chaque joueuse peut s'inscrire au maximum dans 2 tableaux.

Catégorie	Classement	1 ^{er} tableau	2 ^e tableau
Poussine Benjamine	Classée	Benjamines	Minimes
	500 pts	Benjamines	Be Min Ca NC
Minime	Classée	Minimes	Cadettes
	500 pts	Minimes	Be Min Ca NC
Cadette	Classée	Cadettes	Juniors
	500 pts	Cadettes	Be Min Ca NC

Catégorie	Classement	1 ^{er} tableau	2 ^e tableau
Junior	5 à 8	Juniors	Dames 5-8
	9 et plus	Juniors	Toutes séries
Senior	5 à 8	Dames 5-8	Toutes séries
	9 et plus	Toutes séries	

Les droits d'engagements sont de 7,00 € pour 1 tableau, 13 € pour 2 tableaux.

Le règlement sur place ne sera accepté que par chèque à l'ordre du CD78 de Tennis de Table.

Le remplacement d'une joueuse par une autre joueuse du même club et d'un classement égal ou inférieur est possible le jour du tournoi.

Art 3 : Pour les nouvelles licenciées, les tableaux de simples seront remboursés au club à 70% sous certaines conditions : 1^{ère} année de licence Traditionnelle, participation effective à 2 tours du Critérium fédéral, participation effective au tournoi féminin, envoi de la fiche F19 ci-jointe au Comité.

Nouvelles
licenciées

Art 4 : Les poules sont établies par le juge arbitre responsable désigné par la Commission d'Arbitrage.

Art 5 : Toute joueuse absente 5 minutes après l'appel de son nom est éliminée.

1^{ère} PHASE : Les joueuses seront réparties dans des poules de 3 ou 4 selon le nombre d'inscriptions par tableau.

2^{ème} PHASE : Toutes les joueuses rentreront dans un tableau KO classement intégral (comme pour le critérium fédéral) sauf si le nombre d'inscrites ne permet pas de respecter les horaires.

Art 6 : Les 4 premières de chaque tableau seront récompensées, les récompenses représentant une valeur totale de 1 000 € .

Art 7 : Un challenge interclubs sera attribué au club ayant marqué le plus de points au cours de l'épreuve selon le décompte des points suivants :

Vainqueur	10 points
Finaliste	9 points
Troisième	8 points
Quatrième	7 points
Cinquième	6 points

Sixième	5 points
Septième	4 points
Huitième	3 points
Neuvième	2 points
Dixième et plus	1 point

Seule, la meilleure joueuse du club dans chaque tableau marque des points.

En cas d'égalité : l'attribution se fait au club ayant 1) le plus grand nombre de joueuses 2) la plus jeune joueuse

Art 8 : La remise des récompenses se fera à la fin du tournoi et sera suivie « du pot de l'amitié ».

Art 9 : Sauf opposition expresse auprès du Comité Départemental, les participantes acceptent l'utilisation des photographies prises lors de cette compétition pour le bulletin départemental ou le site internet du CD78.